

PROMEA CP ACTUALITÉS

02/2024

Chers membres,

Nous avons le plaisir de vous communiquer de nouvelles informations relatives à PROMEA caisse de pension et vous prions de bien vouloir les transmettre à vos collaborateurs et collaboratrices.

Rémunération des avoirs de vieillesse réglementaires

Lors de sa séance du 3 décembre 2024, le Conseil de fondation a décidé de rémunérer les avoirs de vieillesse réglementaires à un taux définitif de 2.00 % en 2024. Le taux d'intérêt applicable aux avoirs de vieillesse réglementaires pour l'année 2025 ne sera fixé définitivement par le Conseil de fondation qu'en décembre 2025 sur la base de la situation financière de la caisse de pension. Pour les mutations de l'année 2025 (par ex. sorties, départs à la retraite), un taux d'intérêt de 1.25 % est appliqué. Veuillez noter que le taux d'intérêt minimal selon la LPP fixé par le Conseil fédéral s'élève à 1.25 % pour 2024 et 2025. Les réserves de cotisations d'employeur resteront rémunérées au taux de 0.25 % à partir du 1^{er} janvier 2025.

Situation financière à la mi-décembre 2024

Le rendement absolu réalisé au 10 décembre 2024 s'élève à plus 6.40 %. En tenant compte de la rémunération de 2.00 % des avoirs de vieillesse réglementaires, le degré de couverture actuel s'élève à 110.50 %.

Taux de conversion réglementaire pour l'année 2025

Le taux de conversion réglementaire restera inchangé en 2025. À l'atteinte de l'âge de référence, le capital vieillesse jusqu'à CHF 600 000 est toujours converti en rente de vieillesse à un taux de conversion réglementaire de 6.80 %. Tant que le capital vieillesse est supérieur à CHF 600 000 à l'atteinte de l'âge de référence, la partie du capital vieillesse qui

dépasse CHF 600 000 continue d'être rémunérée à un taux de conversion réglementaire de 5.20 %.

Veuillez noter en outre que l'âge de référence des femmes nées en 1961 est fixé à 64 ans et 3 mois. L'âge de référence des hommes reste inchangé à 65 ans.

Comme la réforme de la LPP a été clairement rejetée par les électeurs suisses en septembre de cette année, le taux de conversion minimal LPP ne sera pas abaissé de 6.80 % à 6.00 %. En tant que caisse de pension proche du minimum LPP, PROMEA caisse de pension est directement concernée par cette décision. PROMEA caisse de pension doit désormais relever elle-même directement les défis actuariels comme la durabilité des rentes. Mais le Conseil de fondation est aussi conscient de sa responsabilité sociale et est actuellement en train d'évaluer en détail différentes variantes en ce qui concerne un éventuel abaissement du taux de conversion réglementaire. Nous vous informerons dans le prochain numéro de PROMEA CP actualités de la suite du processus décisionnel.

Site web

Pour des raisons administratives, le domaine www.promea-pk.ch sera supprimé au plus tard fin 2024 et une redirection vers www.promea.ch sera mise en place. Le contenu est identique et vous n'avez rien à faire. Merci de votre compréhension.

Placements durables de la fortune

De retardataire à précurseur ESG : En l'espace d'un an seulement, PROMEA caisse de pension a adapté ses placements de capitaux à l'Accord de Paris sur le climat. Cela lui a valu le titre de «meilleure caisse de pension durable de Suisse 2024» décerné par le magazine The European. Ce succès a été rendu possible par une stratégie claire et le fort soutien du Conseil de fondation. Bien que plus de la moitié du portefeuille ait été restructurée en 2023, les coûts TER (Total Expense Ratio / total des frais sur encours) sont restés stables et les coûts de gestion courante

du portefeuille ont même pu être considérablement réduits. La distinction souligne la détermination de PROMEA caisse de pension à contribuer à la transformation durable du paysage des caisses de pension suisses.



Disponibilité et heures d'ouverture pendant les fêtes

Nos bureaux seront fermés du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025. Nous serons de nouveau à votre disposition à partir du lundi 6 janvier 2025.

Nous vous remercions de l'excellente collaboration tout au long de cette année et vous souhaitons, à vous et à vos collaborateurs et collaboratrices, de joyeuses fêtes ainsi qu'une nouvelle année remplie de santé et de succès.

Meilleures salutations

PROMEA caisse de pension

Le Conseil de fondation et la Direction

PROMEA est à vos côtés en tant que partenaire professionnel pour toutes vos demandes dans le domaine des assurances sociales.

PROMEA assurances sociales
Ifangstrasse 8, case postale, 8952 Schlieren
Tél. 044 738 53 79
info@promea.ch, www.promea.ch